

Section : Sports Electroniques Activité : Jeux Vidéos
Tél : 06.59.86.34.15
Courriel : esports@aspttnantes.com

ASPTT NANTES
42, rue Nicolas Appert
44100 Nantes

Tél : 02.51.84.91.50
Courriel : nantes@asptt.com
Site web : www.nantes.asptt.com

Etes-vous adhérent d'une autre section au sein de l'ASPTT Nantes pour cette même année ? Si oui laquelle ?
Etes-vous Postier ? Oui Non Si oui merci de nous noter votre n° identifiant Postier :

Renseignements civils de l'adhérent

M Mme
Nom : Prénom :
Date de naissance :/...../.....
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. Domicile : Tél. Portable :
Courriel :

Assurances et droit à l'image

L'établissement d'une licence FSASPTT permet à son titulaire de bénéficier des assurances Responsabilité Civile, Assistance et Dommages corporels souscrits par la FSASPTT. L'assurance Dommages Corporels est facultative mais l'ASPTT Nantes vous informe que les risques encourus lors de la pratique sportive peuvent donner lieu à des accidents sur lesquels il convient de s'assurer par le biais d'une assurance dommages corporels. Le montant de l'assurance compris dans le prix de la licence loisir est de 1,84€ et dans celui de la licence adhésion est de 0,60€. Il est rappelé qu'un refus d'adhésion aux garanties proposées par une autre fédération n'est pas considéré comme une absence de garantie par l'assureur de la FSASPTT. Dans cette éventualité et en cas de sinistre lors de la pratique sportive sous couvert d'une autre fédération, l'assureur de la FSASPTT n'acceptera pas le sinistre.

Je ne souhaite pas souscrire d'assurance Dommages Corporels

Je ne souhaite pas que les photos, prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma pratique sportive soient publiés dans les supports de communication et de promotion de l'ASPTT Nantes

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de l'ASPTT Nantes

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de la FSASPTT et de ses partenaires

Paiement de la cotisation

Montant de la cotisation :

Mode de règlement :

Paiement par chèque : 1 chèque 2 chèques 3 chèques

(Nom du payeur si différent de l'adhérent :)

Paiement par chèques vacances (Montant :)

Paiement par Pass Sport (Montant :)

Paiement en espèces (Montant :)

L'ASPTT Nantes a besoin de vous !

Afin de continuer à vous offrir un service de qualité et pour compenser les baisses de subventions du club, l'ASPTT Nantes a besoin de votre générosité ! Etant une Association d'intérêt général, l'ASPTT Nantes est habilitée à recevoir des dons de particuliers.

Dans le cadre de l'Article 238 bis et 200 bis du code Général des impôts, **ce don donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant du don.**

Par exemple, pour un don de 100€, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66€, votre don vous revenant à 34€.

Je souhaite faire un don et bénéficier d'une réduction d'impôt (un reçu pour don vous sera envoyé à votre domicile) :

Oui (Montant :) Non

Autorisation parentale pour les mineurs

Je, soussigné(e), Mme/M....., représentant légal de....., certifie lui donner l'autorisation de :

- se licencier à l'ASPTT Nantes,
- prendre place dans un véhicule de l'association ou une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par les activités sportives organisées par l'ASPTT Nantes.

J'autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence. Nom et numéro de la personne à contacter en cas d'urgence :

.....

Je m'engage à laisser mon enfant sur le lieu de rendez-vous seulement après avoir eu la confirmation de la présence d'un éducateur ou d'un dirigeant sur place et à le récupérer après l'entraînement ou la rencontre, à l'heure convenue par l'éducateur ou le dirigeant.

Fait à, le
Signature :

Adhésion Statutaire

L'Adhésion statutaire est obligatoire pour tous les adhérents. Cette cotisation ouvre le droit de s'inscrire à une section sportive, de participer à la vie de l'association. D'un montant de 20€, et n'offrant que des avantages institutionnels, elle ouvre droit à une réduction d'impôt de 13.20 €.

Si vous souhaitez recevoir un reçu, indiquez ci-dessous votre adresse mail (en majuscule) ainsi que votre Nom/Prénom :

.....@.....

Aucun reçu pour don ne sera transmis par courrier

Je, soussigné(e) déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées, reconnais avoir satisfait à la visite médicale obligatoire m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés (joindre obligatoirement le certificat médical) et m'engage à respecter les statuts et règlement intérieur de l'ASPTT Nantes (disponibles au siège social de l'ASPTT Nantes)

Fait à, le

Signature obligatoire du demandeur ou du représentant légal pour les mineurs :

Renseignements réservés au responsable de section

Découpage de la cotisation

Adhésion Statutaire (1)	20€
Licence FSASPTT (2)	15€
Licence Fédération Délégitaire (3)	
Part fonctionnement (4)	
Remise accordée (A justifier)	10€
Montant dû	25€

(1) L'Adhésion statutaire est obligatoire pour tous les adhérents. Cette adhésion ouvre le droit à tout adhérent de s'inscrire à une section sportive et de participer à la vie de l'association (participation à l'Assemblée Générale, possibilité de présenter sa candidature au Conseil d'Administration et au bureau...).

Cette adhésion, d'un montant de 20€, et n'offrant que des avantages institutionnels, offre droit à une réduction d'impôt de 13.20 €.

(2) La Licence FSASPTT est obligatoire pour tous les adhérents. L'établissement de cette licence permet à son titulaire de bénéficier des assurances Responsabilité Civile, Assistance et Dommages Corporels (sauf refus de cette dernière lors de l'inscription).

Pour les adhérents ayant une licence d'une autre Fédération que la FSASPTT, son coût est de 2 €

Pour les adhérents n'ayant pas de licence d'une autre Fédération que la FSASPTT, son coût est de 15 €

Pour les adhérents qui participent à un événement ponctuel ou souhaitent découvrir une activité sur une journée, le coût du Pass-Journée est de 2 € (limité à 3 Pass-Journée par adhérent dans la saison)

(3) La Licence de la Fédération Délégitaire est la licence prise à la Fédération Française de la discipline concernée et permettant la participation aux compétitions organisées par celle-ci.

(4) La Part Fonctionnement est la part de la cotisation utilisée pour le fonctionnement général

Autres renseignements si besoin